



FRONT COMMUN SYNDICAL POUR LA POLICE INTEGREE

Bruxelles, le 05 novembre 2007

A Monsieur Patrick DEWAELE
Ministre de l'Intérieur
Rue de la Loi 2
1000 BRUXELLES

TRADUCTION

Objet : Préavis de grève du front commun syndical.

Monsieur le Ministre,

Conformément à,

- l'article 126 de la Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux;
- à l'AR du 23 décembre 1998 portant exécution de l'article 126 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré structuré à deux niveaux,

je vous communique par la présente le préavis de grève émanant de la CGSP, de la CSC-SP, du SNPS et du SLFP,

La grève concerne les membres du personnel, services et dates suivants :

Tous les membres du personnel de la police fédérale et locale. La grève débutera le 21.11.2007 à 00.00 heure et courra jusqu'au 31.12.2007 à 24.00 heures. Durant la période précitée, la grève peut être menée à tout moment sous différentes formes et actions.

Les motifs de ce préavis sont les suivants :

1.

- En date du 24.10.2007, un Comité de Négociation ET un Comité Supérieur de Concertation étaient planifiés. Un seul point était prévu à l'agenda du Comité Supérieur de Concertation : la pondération des fonctions de niveau A.

- Tous les syndicats étaient et sont d'avis que cette matière est négociable et non pas concertable vu que cela constitue la conclusion du statut CALog et que cela a un impact direct sur l'insertion, la rémunération et parfois l'avancement pécuniaire des membres du personnel concerné.
- En outre, nous vous signalons que la GPI 60, à laquelle on se réfère largement, n'a PAS été négociée.

2.

- La non-exécution d'une série de points relatifs à la réévaluation du statut pour laquelle les négociations ont été clôturées par un protocole d'accord entre l'autorité et les syndicats représentatifs.

Vu que l'autorité ne souhaite pas négocier cette matière avec les syndicats représentatifs, nous nous voyons dans l'obligation de franchir ce pas.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération,

Au nom du front commun syndical,

Philip VAN HAMME
Président National
Dirigeant responsable SNPS